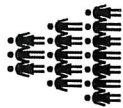


DONNÉES À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE



190 032 abonnés
pour 410 687 habitants



16 616 755 m³
assujettis à la redevance assainissement



2,09 € TTC/m³
redevance assainissement moyenne
pondérée par la population sur la base
de la facture de 120 m³



1966 km
de réseaux d'eaux usées et unitaires
(hors branchements)



49 stations d'épuration
d'une capacité totale de 481 540
équivalents-habitants (EH) dont 10
d'une capacité supérieure à 2000 EH

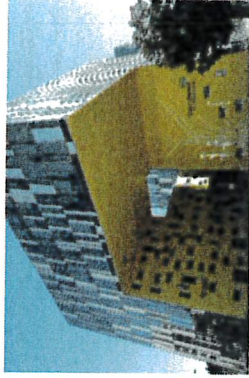


8 286 tonnes
de boues produites



6524
installations d'assainissement non
collectif pour 6655 usagers

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole



Saint-Etienne Métropole

2 Avenue Grüner – CS 80257
42006 Saint-Etienne Cedex 1

Tél : 04 77 49 21 49

e-mail : accueil@saint-etienne-metropole.fr

SUIVEZ-NOUS SUR



RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES
SERVICES PUBLICS
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET
NON COLLECTIF

Exercice 2023

COMMUNE DE

RIVE-DE-GIER



Population (INSEE 2021) : 15 348 habitants

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le

ID : 042-214201865-20250129-DEL_2025_015-DE





Présentation générale des services

Service AC

Méthode de gestion du service

Le système de collecte d'assainissement collectif est géré en régie par Saint Etienne Métropole via une station de services jusqu'au 31/12/2024. La station de dépuracion de Tartaras est gérée par le SIVMVG.

Bassin versant et station d'épuration concernée

La commune dépend de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et est située sur le bassin versant du Gier.

La commune est raccordée au système de traitement suivant :

Station d'épuration Rive-de-Gier/Tartaras (SIAMVG) type boues activées de 46 000 EH

Bilan des abonnés et des volumes facturés

6 613 abonnés et 571 306 m³ facturés.

Patrimoine du service

Eaux usées unitaire (ml)	29 238
Eaux usées séparatif (ml)	17 044
Total eaux usées (ml)	46 282
Eaux pluviales (ml)	22 027
Total poste de relèvement / refoulement (Nbr)	4
Total déversoirs d'orage (DO) (Nbr)	114
Déversoirs autosurveillés (Nb)	0

Service ANC

Le service ANC est géré par Saint-Etienne-Métropole.

En 2023, le service compte 144 usagers et 144 installations.

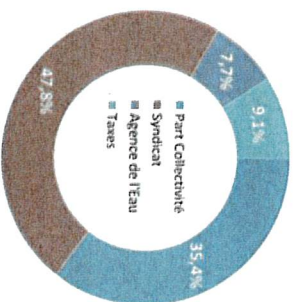
Éléments tarifaires

Facture de 120 m3 au 1^{er} janvier 2024

Délibération du conseil Métropolitain du 08/12/2022

	Quantité	PU	Prix Total
Part Collectivité			
Part fixe (€/an)	1	21,50	21,50
Part Variable (€/m ³)	120	0,55	67,20
Syndicat			
Part Variable (€/m ³)	120	0,42	50,40
Part Variable Désagréable (€/m ³)	120	0,58	69,60
Agence de l'Eau			
Modernisation des réseaux (€/m ³)	120	0,15	19,20
TOTAL (HT)			228,00
Taxes			
TV (1%)		10%	22,80
TOTAL (TTC)			250,80

Répartition des recettes de la facture 120 m3



Redevance ANC*

Redevance (en euros HT)	Depuis 2018
« contrôle de conception »	110
« contrôle de bonne exécution »	145
« contrôle de bon fonctionnement et d'entretien dans le cadre d'une vente »	200
« contrôle de bon fonctionnement et d'entretien »	145
Part fixe annuelle de la redevance pour les charges fixes du service	-

Indicateurs de performance

Indices de connaissance

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées :

63/120 pts

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées :

50/120 pts

Taux de conformité des dispositifs ANC

Classification	Nb
Absence d'installation	9
Installation présentant un danger pour la santé des personnes et / ou risque environnemental avéré	27
Installation non conforme hors zone à enjeux sanitaire et / ou environnemental	62
Installation non conforme car présentant des défauts d'entretien	8
Installation conforme	22
Autres (immeubles inhabités, vacants, oubliés, usagers absents ou ayant refusé le contrôle, ...)	16

Le taux de conformité des dispositifs est de 71,88 % (1)(2)

(1) Calculs selon arrêté du 02/12/2013

(2) Nombre d'installations non contrôlées n'est pas pris en compte pour le calcul

* Le conseil Métropolitain du 22 mars 2018 a délibéré sur les tarifs applicables au 1^{er} avril 2018 et restent inchangés depuis.